Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2019) **Heft:** 2243

Artikel: Achats d'armement : de bonnes affaires, sauf pour le contribuable : le

programme Air2030 sous la loupe

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1020019

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

semaines de campagne.

En définitive, le PDC, pourtant familier des ambiguïtés de la politique, aura été seul à ne compter aucun dissident à l'heure de la votation finale, comme il se retrouve seul à défendre sans réticence majeure un projet qu'il juge luimême digne d'amélioration.

Le langage des chiffres et des prévisions

Outre les mots, réputés fugitifs, il y a bien sûr les chiffres, présumés validés. A cet égard, la documentation fédérale fait état de statistiques et de projections en ce qui concerne en particulier le volet AVS. En bref, le répit qu'accorderait

une majorité positive le 19 mai permettra de réduire de 53 à 23 milliards de francs la «lacune de financement» figurant dans les comptes de l'AVS pour la période 2021-2030. Autrement dit, l'impact prévu de la RFFA devrait atteindre les 30 milliards de francs.

Sous le titre RFFA: un marchandage qui améliore dans une certaine mesure la situation, Marius Brülhart, de l'Université de Lausanne, présente en allemand une étude sur les effets économiques du fameux Kuhhandel sur le site du Forum de politique économique suisse. Il compare les effets

redistributifs de cette réforme et arrive à une conclusion prudemment rassurante: le volet Réforme fiscale apporte un allègement dégressif de 450 millions aux mieux lotis, soit un avantage que le volet AVS compense en bonne partie grâce à son effet nettement progressif.

Au final, on peut affirmer sans forcer la réalité que le marchandage parlementaire développe des effets quasiment neutres, ce que ne ferait évidemment pas la mise en œuvre d'un seul volet du double projet RFFA. De quoi conforter le oui politique et pragmatique recommandé par la majeure partie de la gauche et des syndicats.

Achats d'armement: de bonnes affaires, sauf pour le contribuable

Le programme Air2030 sous la loupe

Jean-Daniel Delley - 25 avril 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/34893

Huit milliards, c'est l'enveloppe prévue pour le renouvellement de la flotte aérienne et de la défense contre avion (Air2030). Une somme qui fait saliver non seulement les fournisseurs potentiels, tous étrangers, mais également l'industrie helvétique.

En effet, le Conseil fédéral tient fermement aux affaires compensatoires qui permettent le retour en Suisse de la totalité de cette somme: des entreprises indigènes sont associées à la production de l'armement acheté – compensations directes –, ou bien elles obtiennent des commandes sans rapport avec l'armement – compensations indirectes.

Le gouvernement considère que cette pratique génère de l'emploi, permet l'acquisition d'un savoir-faire et ouvre des marchés à l'industrie helvétique. Pour lui, ces avantages pèsent plus lourd que les risques liés à ce marchandage, tel le renchérissement des achats d'armement et le maintien en Suisse de structures industrielles dépassées.

Une <u>analyse</u> du Contrôle fédéral des finances (CDF) réalisée en 2007 est parvenue à des conclusions moins optimistes. Les emplois générés se révèlent beaucoup moins nombreux que les estimations officielles. Et l'acquisition de savoir-faire, tout comme la création de valeur, le volume des commandes induit et l'ouverture des marchés ne présentent pas un caractère durable.

A la suite de ce constat et des recommandations du CDF, la Confédération a restructuré le secteur des affaires compensatoires. Mais on ignore l'impact de cette réforme. Ainsi le surcoût des achats d'armement lié à ces affaires reste vague. Une étude récente de l'Université de Saint-Gall évalue ce surcoût entre 2 et 5%. Une évaluation contestée, car l'un de ses auteurs figure dans un organe

de conseil de Ruag, principale entreprise d'armement du pays et grande bénéficiaire des affaires compensatoires. Le patron de Pilatus, le constructeur d'avions de Stans, estime quant à lui ce surcoût entre 15 et 20%.

La précision vaut ici son pesant d'or quand on sait que le projet Air2030 se monte à 8 milliards de francs. C'est probablement l'appréciation qu'a faite Viola Amherd, la nouvelle cheffe du département de la défense.

Avant de déposer son rapport à l'intention du Conseil fédéral, elle a chargé l'ancien directeur du CDF Fritz Grütter de faire la lumière sur les avantages et les inconvénients des affaires de compensation. De plus, elle a

mandaté un expert indépendant, l'astronaute Claude Nicollier, pour évaluer la nécessité de l'ensemble du projet Air2030. Enfin, elle a demandé à ses services d'actualiser les menaces qui justifieraient ce projet.

On attend avec intérêt ces trois rapports qui devraient lui être remis incessamment. La procédure montre en tous cas que la Haut-Valaisanne est bien décidée à ne pas s'en laisser conter. La petite dernière à entrer au sein du collège gouvernemental s'est vu attribuer le département dont personne ne voulait. Peut-être qu'enfin ce dicastère dispose d'une tête politique, même sans casquette.

En défense de la péréquation intercommunale vaudoise

La solidarité à dimension variable selon le temps et le lieu

Pierre Dessemontet - 21 avril 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/34880

En matière de finances publiques, une différence de plus en plus criante tend à s'établir entre le canton de Vaud et ses communes.

D'un côté, l'Etat affiche des comptes positifs pour la quatorzième année d'affilée et fait preuve d'une santé financière éclatante. En 2018 encore, il boucle sur un excédent structurel de pratiquement 600 millions de francs. L'entrée en vigueur anticipée de la version

vaudoise de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) au 1er janvier 2019 ne devrait amputer ce résultat que d'une petite moitié.

De l'autre côté, les communes s'inquiètent: les différents transferts de charges, dont notamment celui de la facture sociale, qu'elles ont acceptés au moment de la grande crise financière du canton au début des années 2000, finissent par peser lourd. Et cela au moment où l'impact de l'application de la RIE III vaudoise contribue à fragiliser un peu plus les équilibres budgétaires communaux.

La solidarité intercommunale remise en cause

D'un côté un canton qui resplendit, de l'autre des communes qui tirent la langue - tout semble plaider pour un rééquilibrage des tâches entre canton et communes.